Comment les sondages sont-ils fabriqués?

Les études d'opinion faussent-elles le fonctionnement du débat démocratique? ► Faut-il les encadrer plus sévèrement?

Décodage

n coup médiati-que ? Sans doute. Une mani pulation? Rien ne le prouve Reste une certitude: en don-nant, dans Le Parisien du 6 mars, Marine Le Pen en tête des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 face à Nicolas Sarkozy et Martine Aubry, et en affirmant deux jours plus tard, après une nouvelle enquête, que la présidente du Front national arriverait en tête dans tous les cas de figure, l'institut Harris Interactive a jeté un gros pavé dans la mare. Et rouvert un débat dont l'enjeu est fondamentalement civique : celui de la fabrica-tion des sondages d'opinion, de leur utilisation par les journalistes

et les hommes politiques, et de leur degré de fiabilité.

Critiques A l'origine du débat, il y a d'abord un constat : celui de l'in-flation sondagière. Selon la commission des sondages, 293 enquê tes ont été publiées à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007. Elles étaient 111 en 1981, 153 en 1988, 157 en 1995, et 193 en 2002. Ce phé nomène, qui vaut aussi pour les législatives (153 sondages en 2007 contre 63 en 2002), ne concerne ni les européennes ni les régionales pour lesquelles le nombre d'enquê-tes a même légèrement diminué dans la décennie 2000-2010.

Depuis qu'ils se sont imposés sur la scène politico-médiatique française, c'est-à-dire en 1965, date de la première élection présidentielle au suffrage universel direct,

les sondages ont été régulièrement brocardés. Deux types d'arguments leur sont opposés. Citant le titre d'un article publié

par Pierre Bourdieu en 1973, cer-tains expliquent ainsi que «*l'opi-*nion publique n'existe pas». L'idée est que ceux que le sociologue appelait les «doxosophes» (ceux qui discourent sur l'opinion) consi-dèrent comme une donnée ce qui n'est qu'un « artefact », une construction. Ils font valoir que les sondés sont invités à prendre position sur des opinions qui leur sont soumises mais ne correspondent pas nécessairement aux questions qu'ils se posent.

L'autre critique vise l'impact des sondages. En 1972, dans Le Monde, l'académicien Maurice Druon dénonçait une «pollution de la démocratie» aboutissant à une « manipulation de l'opinion ». Le présupposé, ici, est que les sonda-ges contribuent à faire l'élection.

Reste à savoir comment. Or sur ce point, les observateurs sont divi-sés. Les uns défendent la théorie du bandwagon, c'est-à-dire l'idée que les électeurs sont incités à se rallier aux présumés vainqueurs. Pour d'autres, c'est au contraire l'effet underdog qui prime, soit l'idée que les candidats donnés perdants bénéficient d'une dynamique qui peut les mener jusqu'à la victoire.

« Mises au point » et contrôles La prise en compte d'une partie de ces critiques a abouti, en 1977, à l'adoption d'une loi encadrant les sondages électoraux et leur publi-cation. Convaincus de son obsoles-cence, deux sénateurs, Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret) et Hugues Portelli (UMP, Val-d'Oise), plaident, depuis 2009, pour une révision du texte. Malgré l'opposition du gouvernement, leur proposition de loi a été adoptée à l'unanimité par le Sénat, le 14 février. Elle attend aujourd'hui d'être inscrite à l'or-dre du jour de l'Assemblée nationale. Et fait l'objet de discussions pas sionnées parmi les sondeurs et les politologues.

Le chapitre le moins contesté concerne le renforcement de la commission des sondages. Créée en 1977, elle a pour mission de contrôler les études publiées (soit moins de 10 % des enquêtes d'opi-nion réalisées, l'écrasante majori-té étant confidentielle).

Au fil des années, les informations livrées par les instituts concernant la construction des échantillons, l'administration des questions et leurs méthodes de redressement se sont précisées. Parallèlement, le nombre de « mises au point » publiées par la commission a baissé. Il n'y en eut qu'une avant les présidentielles de 2002 et de 2007, contre 19 en 1981 (15 en 1988 et 3 en 1995).

Si personne, aujourd'hui, ne s'oppose à l'idée de donner plus de moyens financiers à la commis-sion, un point de la proposition de loi fait l'objet de débat. Il concerne son élargissement à des politolo-gues, des sociologues et des statisti-ciens. «L'idée est séduisante, mais risquée, observe Jérôme Sainte-

ques dans le chiffre d'affaires des instituts de sondage. Le marché des études d'opinion représentait 1,93 milliard d'euros en 2009.

Marie, de CSA. Que des magistrats comme aujourd'hui, vérifient nos chiffres, parfait. Mais confier cette tâche à des spécialistes de l'opi-nion, c'est donner à la commission un pouvoir interprétatif qui n'est pas de son ressort.»

Beaucoup plus controversée, en revanche, est la condamnation par les sénateurs des «gratifica-tions»—points de fidélité, chèques cadeaux - offertes à ceux qui acceptent de participer à des enquêtes sur Internet. «L'opinion n'est pas une marchandise », explique Jean-Pierre Sueur.

Face à ce qu'ils qualifient volon-tiers de « posture idéologique », les sondeurs sont vent debout. « Vu ce que nous offrons, l'idée que nos résultats seraient frelatés car ache tés ne tient pas, plaide Jérôme Four-quet, de l'IFOP. Interdire les gratifiun coup d'arrêt aux sondages en ligne.»

Ancien vice-président de la Sofres et directeur du Centre d'études et de connaissance sur l'onides et de connaissance sur l'Opi-nion publique, Jérôme Jaffré confir-me que «les gratifications permet-tent de fidéliser des panels d'inter-nautes dont la stabilité est un gage de qualité ». Comprenant toutefois les réserves des sénateurs, il propose que l'on privilégie le principe de sa quaron principal e principal e principal e la loterie sur celui du cadeau systématique. «Avoir une chance de gagner quelque chose me paraît plus judicieux que d'être automatiquement récompensé à chaque réponse donnée », dit-il. Une telle solution, toutefois, ne

résout pas le problème de fond posé par l'existence de ces fameux panels d'internautes. «La logique même d'un sondage suppose que l'on tire au sort: en n'interrogeant

que des volontaires, on fausse le jeu», remarque Loïc Blondiaux, professeur de science politique à l'université Paris-I.

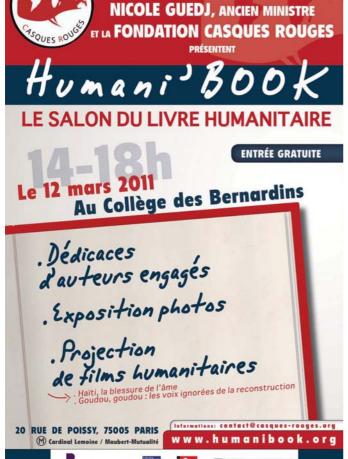
La transparence prônée par les sénateurs, enfin, fait l'objet d'âpres débats. La seule avancée admise par la profession concerne l'obliga-tion de mettre au jour tous les « maillons de la chaîne du sonda-ge », selon la formule de Jean-Pierre Sueur. « Le rapport de la Cour des comptes sur le système des sonda-ges de l'Elysée [en 2009, l'institution pointait l'opacité et le caractè re *«exorbitant»* de la convention signée avec Patrick Buisson, conseiller opinion de Nicolas Sarkozy] *a révélé des choses inad*missibles. Il faut effectivement en savoir beaucoup plus sur qui com-mande, qui paie et quelles sont toutes les questions qui ont été posées » explique Patrice Bergen, président de Syntec Etudes Marketing et Opi-nion, le syndicat français des pro-fessionnels des études.

«Polémiques à la chaîne» Contre la proposition de loi, qui veut rendre accessibles les marges d'erreur et les chiffres bruts des sondages électoraux, c'est-à-dire avant qu'ils ne soient « redressés » par les instituts, ces derniers sont unanimes. «C'est la meilleure aranimes. «Cest la Treilleure façon de polluer le débat politique avec des polémiques à la chaîne sur nos systèmes de pondération», s'emporteJean-MarcLech, le fondateur d'Ipsos, qui dénonce une « nou-velle tyrannie de la transparence ». «Inévitablement, la publication

des résultats bruts va faire débat. mais après un temps d'apprentissa ge douloureux, le profit démocrati que sera réel car on comprendra enfin comment les sondeurs tra

nillent », tempère Loïc Blondiaux. Pour Jérôme Jaffré, en revanche, une solution acceptable serait de publier les résultats bruts une fois l'élection passée. Ce faisant, expli-que-t-il, « on éviterait les polémi-ques avant le scrutin tout en accédant à la demande d'une certaine transparence». Et surtout, ajou-te-t-il, «on verrait ainsi quels insti-tuts ont le meilleur "terrain", c'est-à-dire ceux dont les résultats bruts sont les plus proches du résultat final».

Thomas Wieder



« Pifomètre » et autres recettes

Méthode

edressement. C'est le mot magique, celui qui alimen-te tous les fantasmes. Par quelle opération précise les sondeurs transforment-ils des données brutes en données publiables? A cette question, tous répon-dent de façon assez laconique. «Aufond, c'est comme de la cui-sine, admet Pierre Weill, le fonda-

teur de la Sofres, qu'il dirigea de 1963 à 2001. Il y a une part de pifo-mètre, mais cela n'empêche pas de suivre quelques recettes.»

Celles-ci se fondent d'abord sur des critères sociologiques. En clair, si dans un sondage les retraités ne si dans un sondage les retrattes ne sont représentés qu'à hauteur de 90% de leur présence réelle dans la population totale, il convient de pondérer leurs réponses en leur affectant un coefficient multiplicateur de 1,1. Les critères sont également poli-

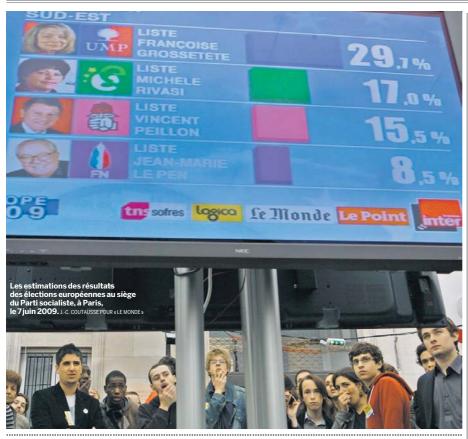
tiques. Par exemple, si on ne trouve dans un sondage que 5% des gens qui disent avoir voté pour un candidat X en 2007 alors que celuici a fait 10 % des voix, il faut appli-

quer un coefficient multiplicateur de 2 aux réponses de ces sondés. Ces critères se combinent et, à ce jour, seule la commission des

sondages a connaissance de l'en-semble des redressements opérés pour chaque étude. « Nous intervenons quand les chiffres publiés par les sondeurs sortent de la fourchet-te des différents redressements qui nous sont communiqués », explique Mattias Guyomar, secrétaire général de la commission. Traditionnellement, les scores

du Front national (FN) sont davantage redressés que ceux des autres partis. «Aujourd'hui, c'est vrai que nous les redressons plutôt moins car les gens disent plus facilement qu'avant qu'ils ont voté FN à une élection précédente », confie Edouard Lecerf, de TNS Sofres.

France



Les principaux instituts réalisant des enquêtes politiques



TNS Sofres Responsable du politique: Edouard Lecerf (directeur général) Dirigeant: Denis Delmas (président)



LH2 Responsable

du politique : Adelaïde Zulfikarpasic (directrice

opinion institutionnelle)

Dirigeant: Jean-François

du département

Ipsos Responsables du politique : Brice Teinturier (directeur général délégue), Jean-François Doridot (directeur général d'Ipsos Public Affairs) Dirigeant : Yannick Carriou (directeur général)REA



CSA
Responsable
du politique : Jérôme
Sainte-Marie (directeur
général adjoint, chargé
du département
politique-opinion)
Dirigeant : Etienne
Giros (président
du directoire)
AFP







Hugues

IFOP
Responsable
du politique: Frédéric
Dabi (directeur
du département
opinion et stratégies
d'entreprise)
Dirigean: Stéphane
Truchi (président
du directoire)
MAXPPP
MAXPPP



Harris Interactive Responsable du politique : Jean-Daniel Lévy (directeur du département Opinion & Corporate) Dirigeants : Patrick Van Bloeme et Nathalie Perrio-Combeaux (cofondateurs)



Viavoice Dirigeant et responsable du politique: François Miquet-Marty

Quand les études servent aussi à limoger les ministres

A l'Elysée

n sondage ne fait jamais de mal pour confirmer une décision. Nicolas Sarkozy a décidé de limoger Michèle Alliot-Marie, conforté par le jugement très négatif des Français confirmé par les sondages. Il a fait de même avec le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux.

L'émission du président face à neuf Français sur TF1, le 10 février, attestait du volontarisme du chef de l'Etat en matière de sécurité et d'immigration. Mais d'autres enquêtes ont montré que l'intendance ne suivait pas et que Brice Hortefeux ne parvenait pas à incarner suffisamment ce mar queur décisif du sarkozysme.

Al'heure de la démocratic d'opinion, le chef de l'Etat a été accusé de diriger les yeux rivés sur les sondages, comme en atteste le rapport très critique de la Cour des comptes de juillet 2009. L'Elysée avait signé en 2007 des contrats exorbitants, sans appels d'offres, avec la société de l'ancien journaliste de Minute et LCI, le politologue Patrick Buisson.

Croiser les courbes

Après avoir contré la menace d'une commission d'enquête parlementaire et de plaintes pénalesaujourd'hui enterrées - l'Elysée a régularisé sa situation : des appels d'offres ont été passés et une grande partie du budget études et sondages a été déplacé à Matignon. Pour 2010, l'Elysée avait budgété. 1,3 million d'euros de sondages. Mais aujourd'hui encore, Patrick Buisson se rend au moins chaque dimanche à l'Elysée, en compagnie du spécialiste de l'opinion, Pierre Giacometti, pour décortiquer, sondages à l'appui, l'évolution de l'opinion en compagnie du chef de l'Etat. L'équipe est complétée par le publicitaire Jean-Michel Goudard, le conseiller en communication, Franck Louvrier, et le secrétaire général de l'Elysée, Xavier Musca, depuis le remaniement ministériel.

L'Elysée a recours à des enquêtes qualitatives au lendemain des émissions télévisées, come celle face aux Français. L'idée est notamment de croiser les courbes d'audience avec les sujets traités. Ainsi, selon Franck Louvrier, le président a été convaincant sur les sujets régaliens. Les thèmes développés par l'entrepreneuse de Bretagne ont moins concerné les téléspectateurs. Le but de ces enquêtes est aussi de vérifier si les personnes interrogées se sentent ou non bien représentées par les panélisteslors d'une émission qui s'est étirée en longueur.

réée nlongueur.
Les sondages guident l'action du candidat Sarkozy. En 2007, il avait été particulièrement sûr de son fait, surveillant l'évolution de l'électorat frontiste dont peu avaient imaginé qu'il pourrait à ce point le siphonner. C'est pour cela notamment qu'il avait lancé l'idée d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Le concept avait été validé ex post par un sondage publié dans Le Figaro.

Arnaud Leparmentier

Bulles sondagières, marges d'erreur et effets pervers

Zoom

omme toute information, un sondage d'opinion doit un sondage d'opinion doit dere lu avec un regard critique. Quelques principes simples sont à retenir. D'abord, s'assurer de ce qu'on lit. Sont parfois estampillées comme «sondages de simples consultations qui répondent pas aux exigences minimales, quantitatives (au moins 1000 personnes interrogées) et qualitatives (respect du caractère représentatif de l'échantillon). L'un des objectifs de la proposition de loi adoptée par le Sénat le 14 février est précisément d'interdire que de telles enquêtes soient qualifiées de sondages.
L'aéchantillon représentatif »

L'aéchantillon représentatif » est donc une première garantie. Selon la méthode d'interrogation pratiquée, toutefois, certains biais peuvent exister. Ainsi, les sondages faits par Internet sont parfois critiquée parce que certaines catégories de la population sont sous-représentées, les personnes âgées notamment. Les sondeurs expliquent qu'ils en tiennent compte dans leurs pondérations, mais cel ne résout pas une question de fond. «Le fait de faire partie d'une catégorien eveut pas dire que vous la représentez. On peut ainsi se demander dans quelle mesure les 75 ans et plus quirépondents un Internet sont vraiment représentatifs de leur classe d'âge », remarque le politologue et ancien sondeur Roland Cayrol.

ancien sondeur notand cayrot.
Essentielle, la qualité de l'échantillon ne fait cependant pas tout.
S'agissant des sondages qui donnent des «intentions de vote»,
dont on ne dira jamais assez qu'ils
sont des photographies à un instant donné et non des prophéties.
D'abord, il faut regarder précisément l'« offre» qui est proposée.
Avant que la liste des candidats ne
soit fixée, toute enquête qui ne teste pas l'ensemble des configurations plausibles est nécessairement tronquée. Le problème est
que cela est rarement fait, notamment pour des raisons de coût. « En
montrant, par exemple, que JeanLuc Mélenchon ferait un meilleur
score qu'André Chassaigne pour le
Front de gauche, on construit une
bulle sondagière qui fabrique une
réalité politico-médiatique », déplo-

En deuxième lieu, il faut s'interroger sur deux variables essentielles. «Un sondage sur les intentions de vote n'a aucun sens sil'on n'a pas une idée du taux de mobilisation, c'est-à-dire du pourcentage de gens qui sont sûrs d'aller voter, et du taux de certitude, c'est-à-dire du pourcentage de ceux qui sont sûrs d'avoir arrêté leur choix», explique Patrick Lehingue, professeur de science politique à Amiens et auteur de Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages (Ed. du Croquant, 2007). Là encore, le problème est que ces variables sont rarement communiquées.

ment communiquées.

La troisième remarque concerne les fameuses marges d'erreur.

En toute rigueur statistique, cellesci ne valent que pour les sondages effectués selon la méthode dite «aléatoire». Mais, par extension, elles sont appliquées aux enquêtes réalisées selon la méthode des quotas, ce qui est le cas des sondages faits en France.

Dépendant de la taille de l'échantillon, les marges d'erreur varient ne fionction des pourcentages obtenus. Ainsi, si l'échantillon interrogé est constitué de 1000 personnes, la marge d'erreur d'un candidat crédité de 10% des voix est de
deux points en plus ou en moins.
Ellesera de trois points pour les candidats crédités de 50% des voix. «5i
on avait publié les marges d'erreur
en 2002, on aurait montré que les
zones de Jospinet de Le Pense recouvarient en partie, et qu'il y avait
donc un risque que le Front national soit présent au second tour »,
explique le sénateur (PS, Loiret)
Jean-Pierre Sueur, farouche partisand el eur publication.
A cela, Pierre Weill répond que

san de leur publication.
A cela, Pierre Weill répond que
« publier des marges d'erreur n'a
aucun sens ». Pour le fondateur de
sofres, «cela n'aurait de sens que
si les opinions étaient solidifiées ».
Or, rappelle-t-il, « les opinions sont
d'intensité variable, la plupart des
gens répondant à des questions
dont, au fond, ils se moquent éperdument ».

« Un sondage isolé ne vaut que s'il est confirmé par d'autres »

Jérôme Jaffré politologue

S'agissant de la lecture des enquêtes d'opinion au sens large, plusieurs conseils doivent être donnés. D'abord, veiller à la façon dont les questions sont formulées. «Quand on présente un énoncé sur le mode positif, on obtient plus de "oui" que lorsqu'on pose une question: c'est eq qu'on appelle le 'biais d'acquiescement'"», explique Loïs d'acquiescement", explique Loïs d'acquiescement es galement en garde contre l'« effe de halo », c'est-à-dire contre l'impact produit par une question sur la façon dont les sondés répondent aux suivantes. «Si vous faites un sondage sur l'islam en évoquant au début du questionnaire un thème comme celui du terrorisme, vous conditionnez les gardennes à répondre d'une façon quiest forcément biaisée », explique-t-il.

Le « contexte» dans lequel est effectué le sondage est donc essen-

The wontexte's dants leduct effectué le sondage est donc essentiel pour interpréter celui-ci. Sur ce point, tous les observateurs sont d'accord: «Un sondage isolé ne vaut que s'îl est confirmé par d'autres», résume le politologue Jérôme Jaffré, pour qui les enquêtes les plus intéressantes sont les charomètres», autrement dit celles qui posent les mêmes questions à intervalles réguliers. «En matière d'opinion, résume-t-il, c'est le mouvement, beaucoup plus que le niveau, qui doit être observé.»

T.W

Comment acquérir une formation visée Bac +5 spécialisée sur l'Entreprise & le Développement Durable ?

Ecole de Management Léonard de Vinci Paris-La Défense www.emlv.fr

